

Décision

Générale

colonial

Décision n° 179,-07-1906 fixant la date de cessation des fonctions de Secrétaire Général p. i. par M. Vennat, sous-chef de bureau, et le chargeant de la Direction du Bureau des finances :

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 116 du 01/07/1906

Date de publication
19 juin 1906

Date du numéro
1 juillet 1906

TEXTE INTÉGRAL

Par décision du Gouverneur en date du 19 juin 1906, M Vennat, Sous-Chef de bureau de et des secrétariats Généraux des Colonies cessera à compter du 19 juin de remplir les fonctions de Secrétaire Général pi. et continuera à être chargé de la direction du bureau des Finances.